

sagesse de son pupille, pour se relâcher de sa surveillance. Il revint juste au moment où les voleurs chargeaient le malheureux baudet. A cette vue le roi du désert retrouva toute sa fureur ; s'élançant sur la caravane épouvantée et la chassant devant lui avec d'effroyables rugissements, il la conduisit droit au couvent.

Là seulement, l'intervention de saint Jérôme put délivrer les malheureux voyageurs plus morts que vifs.

L'homme de Dieu, auquel ils confessèrent leur tentative larronnesse, leur pardonna sans peine. Mais eux, tombant à ses pieds, le supplièrent avec tant d'instances d'accepter une provision d'huile, que le saint ne voulut pas les désobliger par un refus.

C'est ainsi que le lion payait sa dette de reconnaissance.

Hélas ! si le sage lui-même manque à ses meilleures résolutions, si le juste succombe sept fois le jour, comment nous montrer sévères pour une pauvre bête féroce, dont le naturel ne reprint qu'une fois le dessus... ?

Notre lion conduisant paître son ami l'âne, en un vallon écarté, il advint que les deux compagnons s'égarèrent. Après avoir erré pendant quelques jours, le fils du désert se sentit pris d'une grande faim...

« Quelque diable aussi le poussant »... le pauvre grison ne fut pour lui qu'une bouchée...

A la suite d'un tel crime, comment repaître devant son maître ?

Le lion eut pu fuir, mais il était trop fier et d'une nature trop généreuse pour y songer. Il rugit longtemps en manière de sanglots, finit par retrouver son chemin et rentra, la tête basse, au monastère.

Saint Jérôme savait tout ; il gronda bien fort messire lion, lui fit de sanglants reproches, puis lui pardonna ; car le repentir de l'animal était sincère.

Seulement, le meurtrier dut porter le bât de sa victime... Depuis ce jour on vit le lion suivre humblement les frères bûcherons et

rapporter les fagots sur son dos, avec une gravité digne de son prédécesseur.

C'est par tant de preuves de reconnaissance et de soumission que le noble animal mérita, disent les légendes, la place qu'il occupe si fidèlement aux côtés de saint Jérôme.

—o—

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME

S. G. Mgr Joseph Francia Navadi Bontifé a été nommé nonce apostolique en Belgique ; le R. P. Hyacinthe Frati, secrétaire de la S. C. de l'Index ; Mgr Diomède Panici, protonotaire apostolique auprès de la S. C. des Rites ; et Mgr Gustavo Persiani, assesseur de la S. C. des Rites et sous-promoteur de la Foi.

—o—

QUÉBEC

Par ordre de S. E. le Cardinal Taschoreau, une quête sera faite immédiatement dans toutes les paroisses du diocèse, pour venir au secours des 500 familles de S. Sauveur, que l'incendie vient de jeter sur le pavé.

S. JEAN, N. B.

Le Rvd. T. Connolly, V. G. a été transféré à la cure de S. Jean-Baptiste, Lower Cove, et M. l'abbé J. J. O'Donovan lui succède à Carleton.

ESPAGNE.

L'ouverture du Congrès catholique de Madrid a eu lieu le 24 avril dernier. Le nonce, Mgr di Pietro, a célébré pontificalement la messe le même jour à la cathédrale. Quinze archevêques et évêques y assistaient, ayant à leur tête le Cardinal-Archevêque de Saragosse. Le prédicateur a traité de la liberté et de l'indépendance du Pape.

On a lu, au commencement de la première séance du Congrès, une lettre de Léon XIII qui applaudit à cette manifestation patronnée par un si grand nombre d'évêques, et recommande l'union et la défense des droits de la Religion et de l'Église.

Tous les partis, les sociétés scientifiques et les sphères politiques étaient représentés, et portaient le nombre des participants à 1740.